



BIODIVERSITÉ

La biodiversité : levier pour guider votre stratégie d'entreprise



Ce cahier technique propose un tour d'horizon des solutions et des bonnes pratiques à travers des articles, des témoignages d'experts régionaux et des retours d'expérience d'entreprises qui ont sauté le pas.

L'intégration de la biodiversité par une approche volontaire dans la stratégie des entreprises est relativement récente mais en pleine croissance.

L'énergie et la gestion des déchets sont les angles d'approche les plus souvent choisis par les entreprises lorsqu'elles décident de réduire leur impact environnemental. L'eau, la qualité de l'air ou encore la biodiversité ne sont que peu voire pas considérées. Et pourtant, l'érosion de la biodiversité fait bien partie des **6 limites planétaires** déjà franchies.

Au même titre que le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité est donc une préoccupation majeure qui ne peut plus être ignorée.

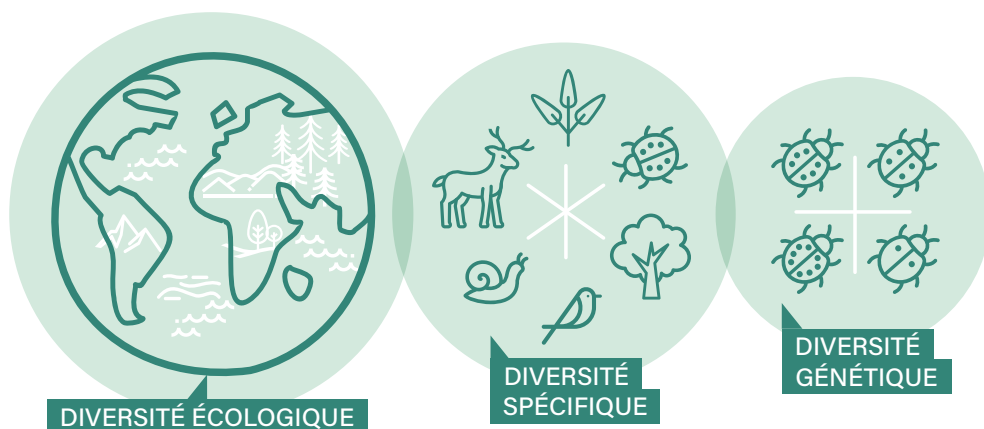
La biodiversité

est « la variabilité des êtres vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie : cela comprend la diversité au sein des espèces, ainsi que celle des écosystèmes » (Convention sur la diversité biologique).

Cela concerne 3 niveaux d'organisation :

- la diversité écologique (les écosystèmes) ;
- la diversité spécifique (les espèces) ;
- la diversité génétique (les gènes).

- Réflexions inspirantes p.3
- Dépendances, impacts et opportunités p.4
- Des outils sur mesure pour toutes les entreprises p.9
- Passer à l'action - Agir sur sa chaîne de valeur p.11
- Passer à l'action - Agir sur son foncier p.13
- Évaluer et valoriser ses actions p.16



AVEC LE SOUTIEN DE :

Les limites planétaires

Ce concept issu des recherches du suédois Johan Rockström quantifie les risques de déstabilisation que font peser les perturbations anthropiques sur l'environnement planétaire. Il existe 9 limites planétaires dont 8 sont actuellement franchies.

La première évaluation réalisée en 2009 avec 28 scientifiques internationaux établit que 3 limites planétaires sont franchies :

- Le changement climatique
- L'intégrité de la biodiversité
- Les perturbations globales des cycles biogéochimiques (azote et phosphore)

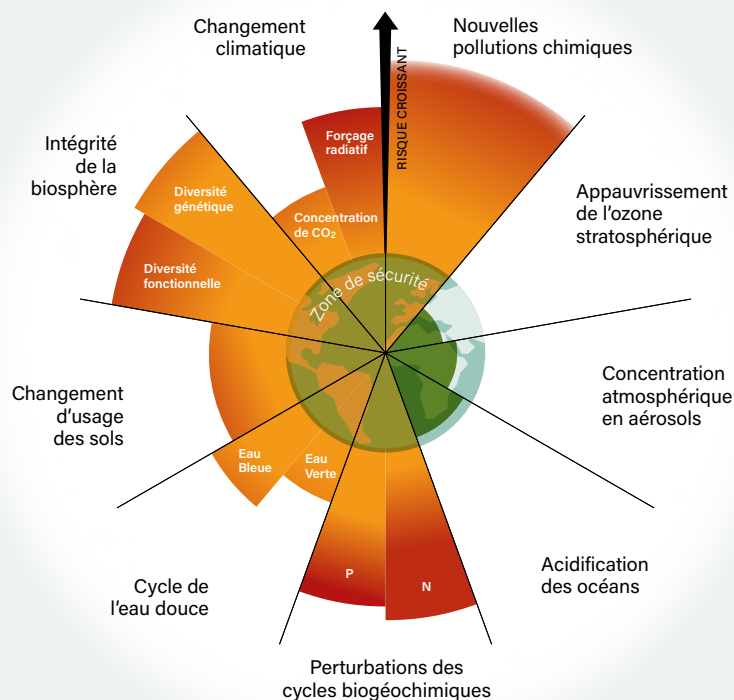
La deuxième évaluation menée en 2015 en répertorie une de plus :

- Les changements d'utilisation des sols

La dernière évaluation qui date de 2022 en répertorie 2 de plus :

- Les polluants chimiques
- Le Cycle de l'eau douce

Le constat est donc alarmant : 6 limites sur 9 sont désormais franchies, ce qui signifie que 6 processus qui régulent la planète Terre et qui permettent à l'espèce humaine (et donc aux autres espèces) de se développer sont sévèrement altérés.



2023 : 6 limites dépassées

Sources : Stockholm Resilience Centre - Traduction Bon pote

<https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>
<https://bonpote.com/la-6eme-limite-planetaire-est-officiellement-depassee/>



© Adobe Stock



© G.Meynardie



© Eodd Ingénieurs Conseils

Le constat est sans appel : 1 million d'espèces menacées d'extinction à l'échelle mondiale (IPBES), 75% du milieu terrestre sévèrement altéré par les activités humaines (IPBES), 69% de déclin des populations de vertébrés sauvages entre 1970 et 2018 (WWF), etc. On parle désormais de 6^e extinction de masse de la biodiversité et celle-ci est inédite par la vitesse à laquelle elle se produit.

Même si les enjeux de biodiversité apparaissent timidement dans la stratégie des entreprises à travers les démarches

ISO 26000 ou 14001, les actions mises en œuvre manquent souvent d'envergure et relèvent parfois d'une politique de communication voire de greenwashing et non d'une vraie stratégie en faveur de la biodiversité.

Toutes les entreprises influent pourtant directement ou indirectement au travers de leurs activités économiques sur les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité et peuvent donc agir à travers leurs pratiques, leur chaîne de valeur, leur stratégie et sur leur site pour réduire leur impact négatif sur la biodiversité.

Les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité (par ordre d'importance)



1 Changement d'utilisation des terres et des mers



2 Surexploitation des ressources naturelles



3 Changement climatique



4 Pollutions



5 Espèces exotiques envahissantes

Loin d'être un sujet simple à appréhender, la biodiversité est mal connue et complexe de par son caractère évolutif constant, et les outils de mesure sont encore en phase de développement. Les entreprises les plus volontaires se retrouvent donc confrontées à un enjeu qui peut leur sembler insurmontable.

Il existe pourtant des outils et méthodes qui peuvent être mis en place pour développer une stratégie en faveur de la biodiversité dans l'entreprise. Soltena, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ARB NA et l'OFB se sont associés pour monter une opération pilote d'accompagnement des entreprises sur la biodiversité. Un moyen de montrer qu'en étant bien accompagné, il est possible d'agir pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur activité et leur connaissance du sujet.

+ En savoir plus



www.soltena.fr
> actualités > projets
> Entreprises et Biodiversité
un duo florissant

1

Les réflexions inspirantes de Gilles Boeuf

Biologiste et conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

Extraits de la journée technique « La biodiversité : levier pour guider votre stratégie d'entreprise » (19 octobre 2023)



👉 Le vivant est présent partout et aucune activité humaine ne peut s'en passer.

👉 L'entreprise est constituée d'humains et donc de vivant et il n'est pas possible d'avoir quelque activité économique que ce soit sans vivant.

👉 Face aux enjeux climatiques et environnementaux, il est impossible de se passer de la biodiversité dans la vélocité à laquelle nous devons changer et il est trop tard pour être pessimiste.

👉 Le climat et le vivant font partie du même combat même si on parle beaucoup plus du climat que de la biodiversité à l'heure actuelle.

👉 Les 3 plus grandes industries en France sont la gastronomie, le luxe et le tourisme en termes de bénéfices générés. Aucune de ces industries ne peut se passer du vivant.

👉 Le vivant survit à toutes les crises depuis plus de 4 milliards d'années, et malgré des conditions et des extinctions majeures (Crise de la fin du Crétacé ou Permien-Trias par exemple) le vivant a survécu à des périodes de glaciation, des météorites, des périodes de volcanisme très intenses.

👉 Même si le vivant peut être détruit, il peut revenir et contrairement au climat, des efforts en faveur de la biodiversité peuvent rapidement être

récompensés et visibles. Les efforts qui seront menés sur le climat ne seront pas visibles à l'échelle humaine en raison de l'inertie du système.

👉 Les êtres vivants sont interconnectés par des relations qui s'appuient sur le commensalisme, le mutualisme, la symbiose, l'entraide et la coopération bien plus que sur la compétition. La clé de la survie de l'humain est dans l'innovation de la coopération et non dans la compétition.

👉 Il ne sera pas possible de nourrir 8 milliards d'êtres humains avec des sols morts.

👉 Il existe 4 piliers essentiels pour agir : la science, la politique, les ONG/ les citoyens et les entreprises.

2

Dépendances, impacts et opportunités, les clés pour anticiper les risques

Toutes les entreprises sont dépendantes directement ou indirectement des services écosystémiques et le Forum économique mondial estimait en 2020 que plus de la moitié du PIB mondial dépend fortement (15%) ou modérément (37%) de la nature et de ses services (WEF, 2020). En Région Nouvelle-Aquitaine, le rapport Ecobiose évalue cette dépendance du PIB à 45% (Ecobiose, 2020).

Concrètement, parce que les entreprises ont besoin de s’approvisionner en matières premières, que leurs salariés doivent pouvoir se nourrir, respirer, boire, se soigner ou encore conserver une santé mentale satisfaisante, elles dépendent des services écosystémiques mais ont également des impacts parfois positifs mais le plus souvent négatifs sur ceux-ci.

Les services écosystémiques

La vie est possible grâce à des processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes.

Ces processus apportent des bénéfices aux humains appelés Services écosystémiques et sont répartis en 4 grandes familles de services dits d’approvisionnement, de régulation, de soutien et culturels.

Source : WWF, 2016



Deux approches complémentaires de la biodiversité

Les entreprises peuvent avoir deux angles d’approche vis-à-vis de la biodiversité.

👉 **L’approche réglementaire** qui les encadre dans leurs activités, leurs projets d’aménagement à respecter une législation qui vise à limiter au maximum les atteintes aux écosystèmes : normes de rejets dans les cours d’eau, séquence ERC, étude d’impact, reporting ESG et évolution de la réglementation européenne CSRD, etc.

Principales réglementations sur la biodiversité

- 1971 : Convention de Ramsar (Europe/Monde)
- 1976 : Loi sur la protection de la nature (France)
- 1992 : Directive Habitats Faune Flore (Europe/Monde)
- 2009 : Loi n°2009-967 ou loi Grenelle I (France)
- 2010 : Loi n°2010-788 ou Loi Grenelle II (France)
- 2016 : Loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages (France)
- 2021 : Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

L'évolution de la directive CSRD

La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), réglementation européenne entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, impose la double matérialité dans le reporting des entreprises, c'est-à-dire ce qui peut les impacter d'un point de vue économique et social, mais également comment elles peuvent impacter leur milieu et leur environnement.

Toute entreprise de plus de 250 salariés et 40 millions de CA et/ou 25 millions d'euros de bilan devra présenter la façon dont sa stratégie est en alignement avec les limites planétaires. Elle devra identifier ses impacts, risques, dépendances et opportunités matérielles par rapport aux écosystèmes à travers une analyse de matérialité.

Les objectifs :

- Fin de la perte nette d'écosystèmes à horizon 2030.
- Régénération d'écosystèmes à horizon 2030-2050 pour atteindre une récupération intégrale du niveau de 2020 en 2050.

Les entreprises concernées devront donc intégrer ces enjeux dans leur politique stratégique, mettre en place un plan d'actions et réaliser une analyse des conséquences financières des activités de leur entreprise avec des métriques leur permettant de suivre les progrès.

+ Plus d'informations : <https://entreprendre.service-public.fr/actualites/A16970>

Exemple : Résultats attendus en termes de Biodiversité

- Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées (EN11)
- Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité (...) (EN12)
- Étendue et caractéristiques des habitats protégés ou restaurés (EN13)
- Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité (EN14)
- Nombre d'espèces menacées figurant sur la liste rouge de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans les zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction (EN15)



➔ Extrait du Guide d'évaluation AFAQ 26000



Par exemple, la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC), définie en 2012 et renforcée en 2016 avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, s'impose aux maîtres d'ouvrage dans le cas de projets qui font l'objet de procédures administratives d'autorisation. La séquence ERC impose au maître d'ouvrage de mettre en œuvre des mesures pour éviter les dommages à l'environnement dans un premier temps, puis de réduire ce qui ne peut pas être évité et en dernier lieu de compenser les atteintes résiduelles. Cette réglementation concerne la biodiversité, mais également l'air, l'eau, le bruit, le sol, etc.

👉 **L'approche volontaire** insufflée en général par la gouvernance, la direction d'une entreprise ou des salariés engagés. Cela peut faire suite à la mise en œuvre d'une stratégie RSE et/ou être directement lié à des convictions environnementales fortes. C'est ce second cas de figure qui est traité dans ce cahier technique.

En matière de transition écologique, les entreprises initient la plupart du temps leur démarche avec les sujets de l'énergie ou des déchets qui peuvent être source d'économie dans leur fonctionnement et qui ont bénéficié de nombreux dispositifs incitatifs d'accompagnement technique ou financier. Les sujets de la RSE, de la gestion de l'eau ou de la biodiversité arrivent secondairement et dans le cas de cette dernière, parfois par la démarche RSE ou ISO 14001, mais aussi par le lien entre les activités de l'entreprise et le vivant.

La prise de conscience d'une entreprise à intégrer la biodiversité dans une stratégie volontaire peut être liée à :

- la conscience de ses impacts et dépendances aux services écosystémiques.
- la conscience des risques ou bénéfices auxquels elle peut faire face ou s'engageant ou pas.
- la sensibilité écologique du dirigeant et/ou de ses équipes qui ne la voient pas comme une ressource mais bien comme un élément de notre environnement qui doit pouvoir évoluer et se développer avec ou sans la présence de l'humain.

Toutefois, la biodiversité est un sujet complexe à appréhender pour les entreprises et même quand ces dernières ont conscience des enjeux à initier des actions, elles hésitent ou se heurtent aux difficultés mais aussi au coût qu'une forme d'action peut impliquer. La biodiversité touche au vivant et le vivant évolue dans le temps, est difficilement anticipable dans les résultats et évolutions des actions mises en place et variable d'une saison à une autre, d'une année à une autre ou d'un site à un autre.

Norme AFNOR NF X32001 : La démarche biodiversité des organisations

Comment intégrer volontairement la biodiversité dans sa stratégie environnementale d'entreprise ? C'est pour répondre à ce besoin que l'AFNOR a mis au point cette norme française.

Publiée en décembre 2020, elle est destinée à toutes les organisations quels que soient la taille, leur typologie, leur activité et leur niveau de maturité sur les enjeux de biodiversité.

La norme NF X32001 offre une méthodologie d'intégration de la biodiversité aux entreprises sur tout ou partie de celle-ci et de ses activités. Elle propose une démarche qui guide pas à pas l'entreprise dans l'analyse de ses impacts sur le périmètre choisi, de mettre en place une stratégie d'action sur son foncier, sa chaîne de valeur, dans ses activités et auprès de sa sphère d'influence c'est-à-dire ses parties prenantes.



➤ Consulter le document



➤ Guide de la certification AFAQ Biodiversité



Élaborer une stratégie cohérente

La première étape d'élaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité dans une entreprise exige une phase de diagnostic, véritable état des lieux du lien à la biodiversité de l'entreprise dans son fonctionnement, sur sa chaîne de valeur et au niveau de son foncier.

Cette démarche nécessite en amont de définir un périmètre de travail et d'identifier les étapes de ses activités pour analyser le lien à la biodiversité sur chacune d'elles. Le choix du périmètre va dépendre de l'ambition de l'entreprise, de sa taille et des ressources qu'elle peut déployer pour mettre en place des actions.

Le périmètre pourra être étendu au cours de la démarche. Une entreprise peut par exemple travailler à l'échelle d'un de ses sites pour déployer des actions et l'utiliser comme pilote pour tester des actions avant de les dupliquer vers les autres sites et à l'échelle du groupe.

Le travail de diagnostic peut ensuite commencer et intégrer :

- L'identification des dépendances aux services écosystémiques.
- L'analyse des impacts négatifs et positifs de l'entreprise sur la biodiversité à travers son implantation, sa chaîne de valeur (intrants et sortants) et dans le cadre de ses activités.
- L'évaluation des risques auxquels l'entreprise peut faire face sans prise en compte du paramètre biodiversité.
- L'identification des opportunités potentielles qu'une stratégie biodiversité peut constituer pour l'entreprise.

Étapes d'élaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité dans une entreprise



Prendre en compte les risques pour l'entreprise

Il existe de véritables enjeux à intégrer la biodiversité dans l'approche stratégique et opérationnelle des entreprises en prenant en compte la notion de risque. Intrinsèquement, anticiper et prendre en compte les risques en amont dans la stratégie et les activités des entreprises peut permettre à l'entreprise d'anticiper les difficultés, mais également être source d'opportunités et de bénéfices directs ou indirects pour celle-ci.

Les risques peuvent être de différentes natures :



▪ **Environnementaux** : ce sont les atteintes directes à l'environnement et aux services écosystémiques et les conséquences potentielles que cela peut avoir sur l'entreprise entre autres.



▪ **Réglementaires** pour ce qui relève de la législation intégrant par exemple les procédures d'études d'impact, le respect des normes de rejet (eau, qualité de l'air, déchets, etc.) et l'application de la séquence ERC.



▪ **Disponibilité et coût des matières premières** : Cela concerne les matières premières d'origine organique mais aussi inorganiques (granulats, sables, etc.) qui peuvent avoir un impact direct sur l'entreprise pour la maîtrise des coûts et en cas de défaut d'approvisionnement. Des actions de réduction de l'utilisation d'une matière première en tension, de diversification des matières premières utilisées ou d'anticipation de l'approvisionnement peuvent être envisagées si ce risque est anticipé.



▪ **Accès au capital/financement** : cela concerne principalement les entreprises qui ont le plus d'impact sur la biodiversité. Les investisseurs et les assureurs recherchent de plus en plus des moyens d'évaluer les risques environnementaux des entreprises qu'ils soutiennent ou financent. Pour la biodiversité, ces structures sont notamment en recherche d'outils d'évaluation de l'empreinte écologique qui à terme leur permettront de définir le Go ou No Go pour un financement ou une assurance.



▪ **Image et réputation** : c'est avec la clientèle que ce risque est le plus important mais aussi avec les actionnaires qui s'intéressent progressivement à ces sujets. À l'heure des réseaux sociaux et du Name & Shame, les mauvais choix stratégiques d'une entreprise d'un point de vue environnemental peuvent être très facilement mis à la une et impacter durablement l'image d'une entreprise auprès de ses clients, ses investisseurs et aussi de ses collaborateurs. Prendre en compte la biodiversité dans la stratégie de son entreprise peut offrir un bénéfice en termes d'image et de crédibilité si les actions sont intégrées, cohérentes, ambitieuses et mesurées et qu'elles ne relèvent pas du greenwashing.

À noter que la biodiversité peut également être **source d'innovation et de R&D** dans les activités de l'entreprise (par ex : principes actifs de nombreuses espèces végétales, Solutions fondées sur la Nature (SfN) (voir p.15) en aménagement, etc.).

Impliquer les parties prenantes – la clé d'une démarche biodiversité réussie

Lancer une démarche sur la biodiversité en entreprise implique une vision à court, moyen et long termes qui s'appuie sur 3 leviers d'actions qui nécessitent l'implication de l'ensemble des parties prenantes :

👉 **Une vision stratégique** impulsée par une équipe dirigeante convaincue et engagée qui va insuffler la dynamique et permettre d'inscrire les actions de biodiversité comme partie intégrante de la stratégie environnementale voire globale de l'entreprise. Ce travail est souvent porté de façon opérationnelle par le ou la responsable RSE de l'entreprise qui est en lien avec tous les services.

👉 **Une vision orientée chaîne de valeur** nécessaire pour bien appréhender les impacts de toutes les activités de l'entreprise et pour identifier les leviers d'action. Ce travail d'analyse nécessite l'implication des responsables de production, du service des achats et des équipes opérationnelles qui évoluent tout le long de la chaîne de valeur de l'entreprise. Ce volet associe également l'ensemble des parties prenantes extérieures à l'entreprise tels que les fournisseurs ou les partenaires.

👉 **Une vision orientée foncier/site** qui a potentiellement un impact moindre en termes de réduction d'érosion de la biodiversité, mais qui permet de faire remonter le sujet à tous les niveaux de l'entreprise, de faire le lien avec les autres sujets environnementaux (eau, économie-circulaire, énergie, etc.) et de mobiliser les équipes à travers des actions concrètes (renaturation, inventaires faune-flore, sensibilisation, etc.).

La compréhension et l'implication des salariés sont nécessaires pour assurer la bonne mise en œuvre de la démarche stratégique de l'entreprise et accompagner les actions engagées au niveau de la chaîne de valeur.

Enfin, inscrire les actions sur le foncier dans une vision territoriale implique de travailler en intégrant les parties prenantes locales à travers des réflexions cohérentes avec les stratégies du territoire : trames vertes, bleues, noires ou brunes, zones protégées, Atlas de la biodiversité, etc.



Témoignage

Retour d'expérience régional - Entreprise DISCAC Guillaume Lagarrigue (Directeur Général) et Marion Laporte (Responsable RSE)

DISCAC
positivement fabricant

DISCAC, PME familiale d'une trentaine d'années fabrique des meubles de cuisine et de salle de bain.

Il y a quelques années, l'entreprise a dû faire évoluer son modèle de production en passant du meuble en kit au meuble monté. Cette transformation a permis à l'entreprise de se développer et a nécessité l'aménagement d'un nouveau site à Izon.

L'évolution structurelle et économique de l'entreprise a posé des questions sur 3 piliers de la stratégie de l'entreprise : l'organisation industrielle, la digitalisation et le bien-être au travail.

Ce dernier point a été plus particulièrement abordé avec la volonté de développer une stratégie RSE dans l'entreprise. Avec le recrutement d'une responsable RSE, la mise en place de clubs d'animation en interne, la flexibilité du temps de travail, DISCAC bénéficie aujourd'hui d'un turn-over et un absentéisme très bas. Cela a également permis de questionner les impacts environnementaux de l'entreprise, son bilan Carbone, la démarche de la filière puis la biodiversité.

C'est avec la création de noues* pour récupérer les eaux d'orage autour de l'entreprise, que l'idée de s'intéresser à la biodiversité s'est imposée. L'eau attire le vivant et la sensibilité de la direction au sujet a poussé la volonté de mettre en place des actions sur le site à DISCAC qui s'est engagée sur l'opération pilote « Entreprise et Biodiversité » portée par Soltena avec l'ARB NA.

Après 2 jours de formation intensive en collectif et un diagnostic individuel, toutes les dépendances de l'entreprise à la biodiversité ont été analysées. Tout cela a permis de comprendre les dépendances sur la chaîne de valeur dont dépend la pérennité de l'entreprise. Cela a été un choc au départ, mais le sujet de la biodiversité devient progressivement le fil rouge de l'ensemble de la stratégie environnementale de l'entreprise autour de 5 axes stratégiques.

Les salariés sont impliqués à travers la mobilisation d'un groupe de volontaires « La collab RSE » représentatif des principales fonctions de l'entreprise. La fresque de la Biodiversité leur a été proposée avant de les faire réfléchir sur l'axe 4 « implication de tous et comment avoir un site vertueux ». Le sujet est en train d'infuser dans toutes les strates et des sujets émergent par exemple sur le gaspillage de matières, l'éco-conception, etc.

Le projet a permis d'évoluer de façon surprenante en impliquant au maximum les salariés, mais également en s'intéressant à ce qui existe au-delà des limites de l'entreprise en termes de biodiversité.



© Bernard Chocat

Dans le cas de DISCAC, cela a par exemple permis de découvrir l'existence et l'importance d'un site Natura 2000 à proximité immédiate. L'approche par les actions sur le foncier est un atout pour embarquer et mobiliser les salariés face à du concret.

Les ambitions futures pour Discac :

- Continuer à avancer avec des actions sur le long terme mais aussi des actions immédiates sur site même si l'équipe est consciente des limites de l'impact.
- Permettre aux salariés de coopérer, les rendre partie prenante et les sensibiliser. Il faut être convaincu pour travailler sur la biodiversité et rendre à la biodiversité ce qu'on lui prend.
- Réfléchir à la raison d'être de l'entreprise et sa mission.
- Imaginer un autre modèle de développement de l'entreprise pour les prochaines années, notamment sur le site actuel, en prenant en compte la biodiversité dans le projet foncier (cartographie des zones à risque, intégration au projet et au bâti).
- Intégrer les collectivités pour continuer d'aller dans le bon sens par exemple sur les questions de mobilité douce en zone rurale.

*Noue : fossé large et peu profond, généralement végétalisé, susceptible de stocker, et/ou de transporter et/ou d'infiltrer les eaux de pluie en surface en les filtrant (source : [http://wikydro.developpement-durable.gouv.fr/index.php/Noue_\(HU\)](http://wikydro.developpement-durable.gouv.fr/index.php/Noue_(HU)))

3

Des outils sur mesure pour toutes les entreprises

Avec des prescriptions réglementaires environnementales en évolution et le besoin d'indicateurs chiffrés de plus en plus précis, les entreprises sont en recherche d'outils leur permettant de mesurer leur impact sur la biodiversité comme elles peuvent le faire avec les questions de carbone.

C'est là toute la complexité de la biodiversité. Il n'existe pas d'équivalent de métrique de la tonne de carbone pour la biodiversité. De nombreux outils sont en cours de développement mais aucun qui puisse convenir à toutes les entreprises comme le Bilan Carbone®.

Il est nécessaire d'avoir un regard critique sur tous les outils et de prendre en compte la difficulté des TPE, PME et ETI face à la complexité du sujet. Le choix des outils dépend également de la taille des entreprises et des financements disponibles.

Lorsque l'entreprise s'intéresse à l'impact de son entreprise, elle ne doit pas se tromper de sujet et d'enjeu. Parfois le meilleur outil est celui qui est conçu sur mesure pour son entreprise.

5 questions doivent être posées afin de faire les choix les plus adaptés :

- Que cherche-t-on à mesurer ? Est-ce une empreinte, une dépendance, un impact ? Est-il local, direct ou indirect ?
- Quelles sont les raisons qui justifient le choix de mesure ? Est-ce dans le cadre d'une démarche volontaire ou réglementaire (reporting ESG par exemple dans le cadre de la CSRD) ?
- Quel est le résultat attendu ? Attend-on une métrique globale ou plus générique ?
- Quels sont nos moyens disponibles en interne d'un point de vue humain, financier, temporels et techniques ?
- Quel est le point de départ à l'échelle de l'entreprise : son niveau de maturité, sa volonté et son ambition ?

Cette phase préalable de questionnement permet de mieux cibler le besoin et d'identifier l'outil ou les outils les plus adaptés en conservant une vision pragmatique. L'approche sur mesure est parfois la meilleure, elle permet de croiser les différentes approches et d'adopter une vision qui répond aux besoins et aux objectifs de l'entreprise.

Focus outils



Fresque de la Biodiversité

La fresque de la Biodiversité

Objectif : Sensibiliser aux enjeux sur la biodiversité

Niveau de maturité requis : aucun

Approche : globale

Description : La fresque est un atelier ludique et participatif destiné à tout type de public. Elle s'appuie sur le rapport de l'IPBES pour faire comprendre les enjeux et les pressions autour de la biodiversité. Cet atelier permet d'ouvrir les yeux des participants pour leur donner envie de mettre en place des actions. Ce n'est pas un outil de mesure, mais bien un outil qui, utilisé en entreprise, permet de mobiliser les parties prenantes et notamment les salariés en amont de la réalisation d'un plan d'action stratégique.

➤ fresquedelabiodiversite.org



SCIENCE BASED TARGETS NETWORK
GLOBAL COMMONS ALLIANCE

Science Based Target Network (SBTN)

Objectif : Définir des objectifs mesurables qui respectent les limites planétaires

Niveau de maturité requis : initial / **Approche :** sectorielle

Description : Le SBTN est un réseau d'acteurs qui teste une méthodologie pour accompagner les entreprises à définir des objectifs qui respectent les limites planétaires. La méthode s'appuie sur 5 étapes : (1) évaluer, (2) interpréter et prioriser, (3) mesurer, établir et publier, (4) agir, (5) suivre.

La démarche est en cours de développement, n'est pas encore mature et peut être un peu complexe pour les petites structures.

➤ sciencebasedtargetsnetwork.org

➤ [Intégrer l'entreprise dans les limites planétaires - Retours d'expérience sur les méthodologies SBTN et CARE](#)





Le Product Biodiversity Footprint

Objectif : Mesurer l'impact d'un produit

Niveau de maturité requis : averti

Approche : produit

Description : Le PBF permet de mesurer l'impact sur la biodiversité à l'échelle d'un produit et ainsi de comparer différentes versions d'un produit à toutes les étapes de leur cycle de vie. L'outil croise la base de données d'Analyse du Cycle de Vie et les 5 pressions sur la biodiversité.

➤ productbiodiversityfootprint.com



Le Global Biodiversity Score™

Objectif : Mesurer l'empreinte des entreprises et des institutions financières.

Niveau de maturité : avancé

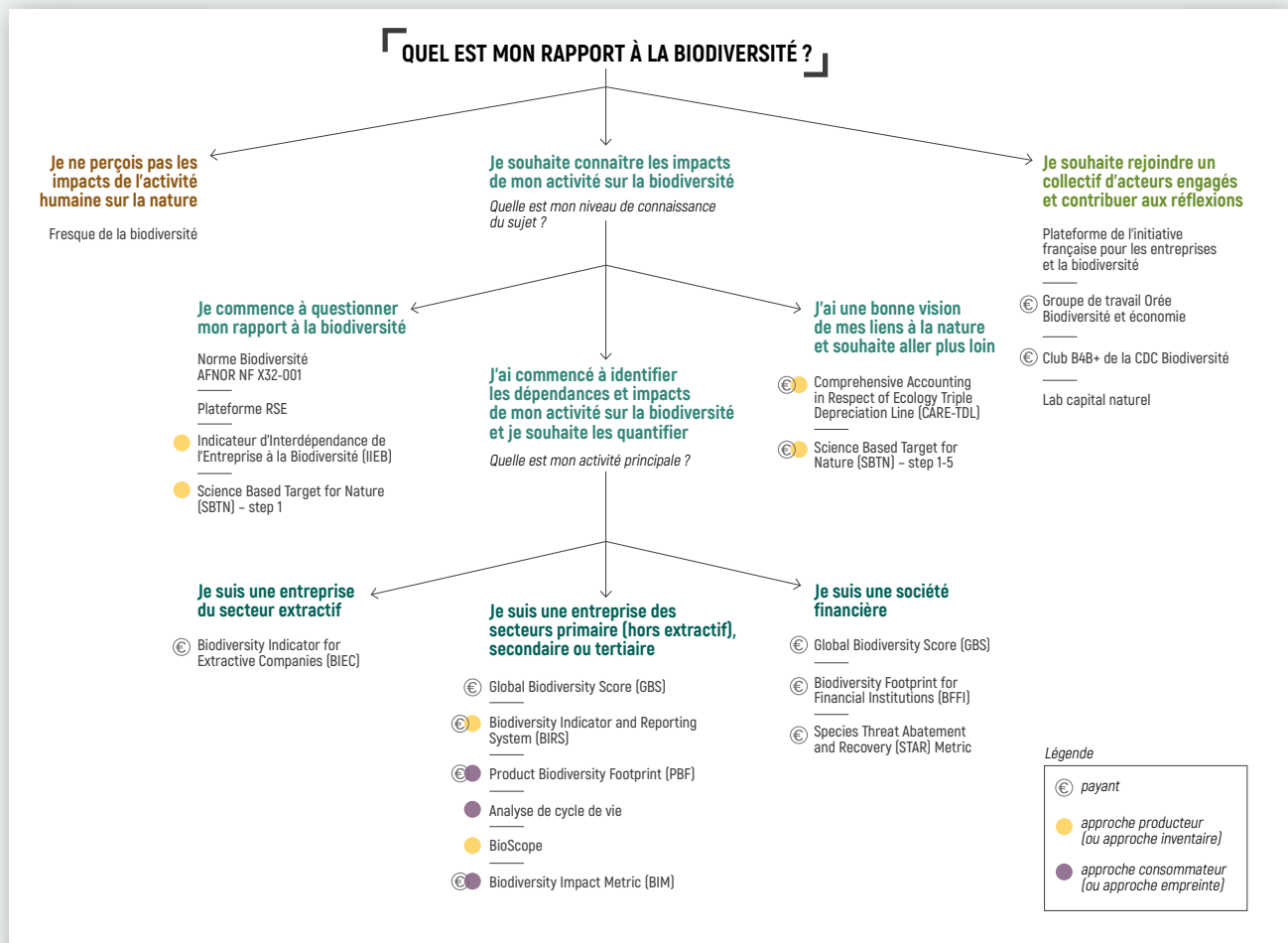
Approche : Le GBS permet aux entreprises et institutions financières d'attribuer une métrique à leur impact sur la biodiversité pour l'intégrer dans leur politique stratégique et opérationnelle. À partir de la capitalisation de données, le GBS permet de donner un score selon 3 Scopes et d'identifier les points noirs de la chaîne de valeur pour identifier les leviers et les actions qui peuvent être mises en place. Le GBS s'appuie sur les 5 facteurs de pressions, les dépendances et les impacts mais ne calcule pas encore l'empreinte sur les milieux marins ni la partie Espèces Exotiques Envahissantes.

L'outil s'adresse aux plus grandes entreprises.

➤ cdc-biodiversite.fr/le-global-biodiversity-score/

Quel est mon rapport à la biodiversité ?

Arbre d'aide à la décision extrait de l'article « Quel est mon rapport à la biodiversité ? » (Soltena et Vertigo Lab, 2020).

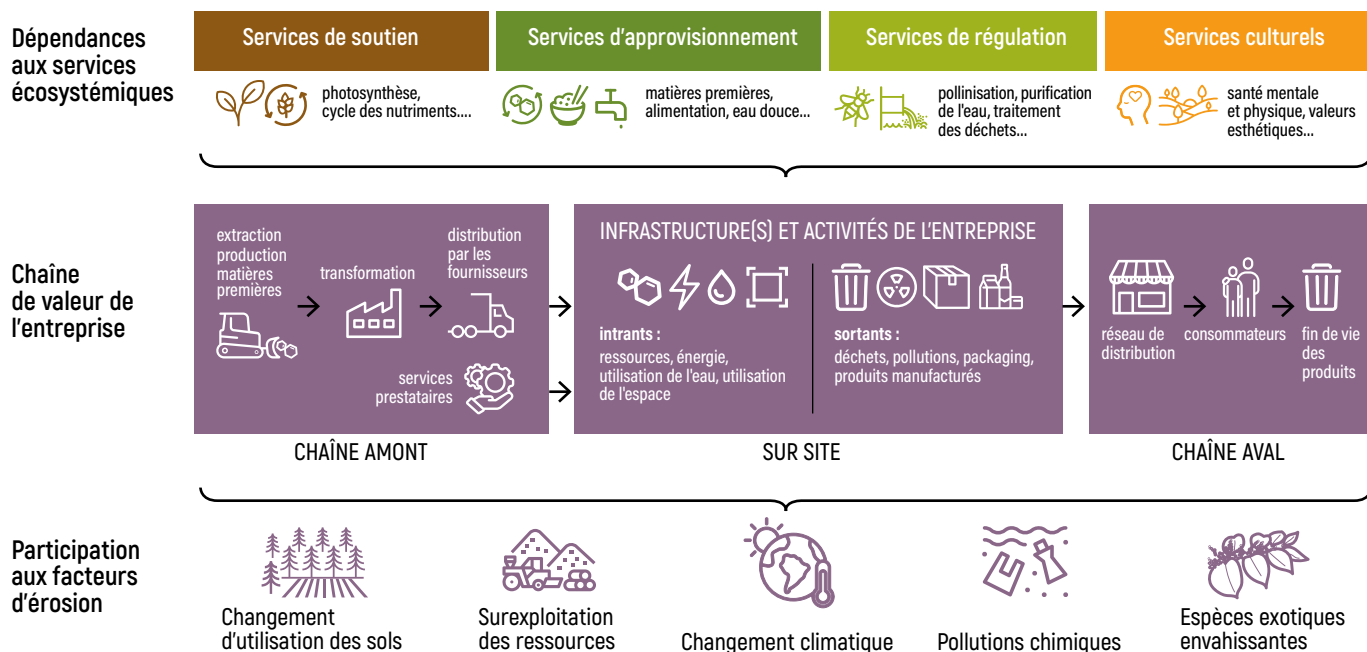


+ Plus d'informations : soltena.fr

4

Passer à l'action Agir sur sa chaîne de valeur

S'intéresser à la chaîne de valeur est une démarche visant à analyser les activités d'une entreprise à travers une représentation de celle-ci, qui illustre l'enchaînement des activités en intégrant les intrants et les sortants et les interactions entre les différents services de l'entreprise. La chaîne de valeur intègre à la fois les activités principales comme l'approvisionnement, la production, la commercialisation et les activités de soutien qui correspondent aux infrastructures de l'entreprise, aux ressources humaines ou encore aux achats.



De la même façon que pour un bilan carbone qui s'intéresse aux impacts des scopes 1 (émissions directes de gaz à effet de serre), 2 (émissions indirectes liées à l'énergie) et 3 (autres émissions indirectes) de l'entreprise, il est possible d'analyser les impacts des activités de l'entreprise sur la biodiversité.

Sans nécessairement utiliser des métriques ou des outils élaborés, il est possible d'identifier les principales causes d'impacts sur la biodiversité en tenant compte de la façon dont les activités de l'entreprise participent aux 5 principales causes d'érosion de la biodiversité (Changement d'utilisation des terres et des mers, Surexploitation des ressources naturelles, Changement climatique, Pollutions et Espèces exotiques envahissantes).

Utiliser l'Analyse de Cycle de Vie pour évaluer les impacts de sa chaîne de valeur

L'Analyse du Cycle de Vie peut être un outil complémentaire sur lequel les entreprises peuvent s'appuyer pour identifier les impacts de ses produits et services, par exemple en évaluant l'indicateur ACV de changement de l'usage des sols sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les activités qui

ont le plus d'impact sur la biodiversité sont l'agriculture, la sylviculture, les extractions minières et minérales, le transport et l'énergie. Travailler sur l'impact biodiversité de son entreprise implique donc de chercher l'impact à son point de départ.

Pour pouvoir réduire les impacts de l'entreprise sur la biodiversité, il est notamment nécessaire d'agir sur la chaîne de valeur amont qui implique de connaître l'origine géographique des matières premières ce qui peut s'avérer très complexe selon les fournisseurs et selon le nombre d'intermédiaires entre le producteur de départ et le fournisseur final. Cela implique également une transparence complète sur l'origine de chaque élément de la chaîne de valeur ce qui constitue un enjeu important pour les services achats.

Les services Achats et Conception ont donc un rôle fondamental en aval de la stratégie environnementale de l'entreprise pour établir un plan d'actions cohérent. Ils ont les clés pour identifier des pistes d'amélioration et mettre en place des actions de réduction de ces impacts en optimisant les process, en réduisant les consommations de matières premières via une politique d'achats responsables ou dans la mise en place d'une démarche d'éco-conception des produits.

Achats responsables

L'AFNOR définit les achats responsables (ou achats durables) comme « des achats de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains ».

A partir de l'analyse de la chaîne de valeur de l'entreprise et de l'impact de ses activités sur la biodiversité, l'entreprise peut imposer dans sa politique d'achats un cahier des charges intégrant des critères de sélection qui tiendront compte de l'analyse de cycle de vie des produits et services. Cela peut par exemple se traduire par le choix de matériaux moins impactants sur la biodiversité, par la sélection d'un fournisseur dont les processus d'extraction ou de fabrication sont plus respectueux des milieux naturels ou encore par la diversification de matériaux pour réduire la pression sur une ressource unique.

Cette politique d'achats nécessite d'instaurer un climat de transparence avec les fournisseurs par rapport à la traçabilité des produits ou matériaux. Le contexte de mondialisation des transits de matières peut parfois compliquer cette traçabilité car les matériaux issus d'un même achat peuvent provenir de plusieurs intermédiaires différents et de plusieurs origines différentes.

C'est notamment le cas de matières premières dont le commerce est géré par les sociétés de trading.

D'après le **Label LUCIE**, les critères environnementaux qui peuvent par exemple être considérés dans une stratégie d'achats responsables sont :

- Réduction de l'utilisation de matières premières ;
- Élimination des substances toxiques ou dangereuses ;
- Intégration des enjeux d'économie circulaire ;
- Réduction des impacts de la fabrication ;
- Préférence aux ressources renouvelables ;
- Produits éco-conçus reconnus par des écolabels ;
- Maîtrise de la consommation énergétique ;
- Les circuits courts ;
- Produits ou services qui limitent les émissions de gaz à effet de serre ;
- Réduction de la production de déchets ;
- Gestion responsable des déchets ;
- Impact limité sur la biodiversité.

En ce qui concerne la biodiversité, l'impact peut impliquer des exigences de réduction des pressions responsables des 5 principales causes d'érosion.

➤ labellucie.com/achats-responsables

*** Témoignage

Retour d'expérience régional - Groupe ARAMIS Christophe Molliex

Aramis

Le groupe ARAMIS est une entreprise familiale de 870 salariés, qui rassemble les marques Dal'Alu qui fabrique des gouttières, Isosta qui fabrique des panneaux sandwich et Sunclear qui les distribuent.

L'entreprise est engagée depuis plusieurs années sur les questions environnementales avec une feuille de route RSE essentiellement axée sur le climat, le carbone et la réduction des déchets. La biodiversité y était peu représentée et c'est grâce au concept de limites planétaires que la gouvernance a impulsé une dynamique dans ce sens. Le Groupe Aramis a donc intégré l'Opération pilote régionale « Entreprise et Biodiversité ».

Cette expérimentation a permis dans un premier temps la prise de conscience que malgré tout l'intérêt porté à la nature avec des convictions fortes, les services rendus par le vivant étaient souvent peu connus ou sous-estimés et les risques associés pour l'entreprise sous-évalués.

L'intégration de la biodiversité dans la démarche environnementale de l'entreprise a donné du poids à la stratégie climat en allant au-delà de celle-ci et en offrant une vision plus systémique.

Pour mettre en place la démarche dans l'entreprise, il a été important d'impliquer toutes les équipes en les formant pour qu'elles en comprennent bien les enjeux. La fresque de la Biodiversité a servi de déclencheur auprès des salariés. L'accompagnement et la formation proposés dans le cadre de l'opération pilote complètent la démarche et l'engagement de la gouvernance.

L'entreprise a décidé d'agir à plusieurs niveaux :

- Avec la Direction pour la gestion du foncier et du développement
- Avec les services Achats et R&D pour la maîtrise des intrants comme par exemple l'aluminium.

Plusieurs actions sont envisagées :

- Ne plus artificialiser de nouveaux sols avec la construction de nouveaux bâtiments et privilégier le réaménagement des bâtiments existants.
- Améliorer la charte d'achats responsables et

remettre en cause les habitudes, notamment sur les déclarations des fournisseurs en vérifiant, dans la mesure du possible, les informations de provenance et de traçabilité.

- Recruter des profils orientés chimie des matériaux en fin de vie dans le cadre de la conception.
- Mettre en place des actions de fond sur les pôles les plus impactants en s'appuyant sur les facteurs d'érosion de la biodiversité.
- Mettre en place des actions visibles en parallèle du travail sur la chaîne de valeur notamment sur le foncier pour donner une image de cohérence et créer un nouveau modèle de développement en montrant ce que peut être la vraie image de la nature (pelouse non tondu, arbre mort, tas de feuilles mortes etc.).

Le constat après un an de travail sur le sujet de la biodiversité est qu'une grande majorité du personnel adhère à la démarche et aucune opposition n'a été identifiée à ce stade. La remise en cause des habitudes peut être difficile pour les équipes mais les convictions du leader impactent nécessairement les équipes.

Il est en tout cas nécessaire de faire appel à des spécialistes pour appuyer les réflexions et les actions sur des données scientifiques.

5

Passer à l'action Agir sur son foncier : levier de sensibilisation et d'ancrage territorial

Agir sur le foncier de l'entreprise constitue la première approche généralement envisagée par les entreprises lorsqu'elles décident de déployer des actions en faveur de la biodiversité. Si pour certaines entreprises dont le foncier est très important, cela présente un très fort intérêt, l'impact de ces actions peut sembler négligeable pour des entreprises plus modestes au regard de la maîtrise et la réduction des impacts dans la chaîne de valeur. Cependant, agir sur son foncier présente un formidable déclencheur pour embarquer ses salariés et ses parties prenantes, et peut constituer le premier niveau d'action pour rétablir le lien avec la nature.

Ces actions ont l'avantage d'être visibles au regard des salariés, des clients, des partenaires ou des fournisseurs. Elles peuvent également être un moyen de sensibiliser ses parties prenantes et notamment d'impliquer les salariés pour les fédérer autour de la stratégie biodiversité de l'entreprise. Par exemple, il est possible de faire participer des salariés au diagnostic faune-flore réalisé avec un bureau d'études ou une association locale. Ce type d'action basée sur le volontariat aura un intérêt pédagogique, mais également de sensibilisation et de mobilisation auprès des salariés qui pourront à leur tour faire infuser les connaissances auprès des autres salariés mais aussi de leurs proches. Afin de maintenir une mobilisation des salariés et des partenaires des entreprises, il est important de diversifier les angles d'action, les sujets, et les animations autour du sujet.

Au-delà de l'intérêt à agir sur son foncier dans un objectif de sensibilisation, il est fondamental de respecter quelques règles dans la mise en place d'actions sur son foncier pour éviter les écueils et les fausses bonnes idées. Certaines actions qui peuvent sembler bénéfiques pour la biodiversité au premier abord peuvent en fait s'avérer négatives voire impactantes.

Quels que soient le site et sa configuration, il existe toujours des actions à mettre en place, mais il n'existe pas de solutions types qui fonctionnent dans tous les cas de figure.

Ainsi, il est important de veiller à respecter certaines étapes pour agir de la façon la plus pertinente.

L'état des lieux du site

Il est nécessaire pour identifier le contexte territorial et ce qui est déjà présent sur le site. S'intéresser au contexte territorial permet d'identifier s'il existe des zones d'intérêt en termes de biodiversité aux alentours du site de l'entreprise (zones humides, ZNIEFF, Natura 2000, réserves naturelles...), des espèces protégées et des démarches territoriales qui en découlent (Trames vertes et bleues, corridors écologiques, plans d'actions espèces protégées...). Ce travail peut également permettre de mettre en lumière s'il existe des nappes, des zones humides qui ne sont pas toujours visibles.

Intégrer la démarche de son entreprise dans le contexte territorial peut permettre de mettre en place des actions en cohérence avec celles du territoire, sur des zones sur lesquelles les collectivités n'ont pas de marges de manœuvre. Il est également important de connaître le contexte local qui peut cadrer les actions futures de l'entreprise.

Dans un second temps, il faut s'intéresser à ce qui vit, pousse et se déplace déjà sur le site et ce que ces espèces y font (se nourrir, nicher, transiter...). Cela peut être réalisé via un

un inventaire faune-flore avec des spécialistes (associations, bureaux d'études ou naturalistes passionnés) qui dans l'idéal doit être mené sur 4 saisons consécutives pour appréhender l'ensemble du cycle annuel des espèces présentes sur le site.

Il peut également être intéressant de contacter les associations locales de protection de la nature ou de consulter la collectivité pour savoir s'il existe un [atlas de la biodiversité communale](#). Cela permet d'avoir une première idée des espèces emblématiques, protégées et communes qu'il est possible de rencontrer sur le site.

Ce travail d'état des lieux permet d'identifier par exemple :



Abeille charpentière
© Eodd Ingénieurs Conseils

- La présence d'abeilles sauvages ou d'autres pollinisateurs installés sur ou à proximité du site, cas dans lequel l'installation de ruches d'abeilles domestiques viendrait créer une compétition défavorable à ces espèces.



Jussie
© ARBNA

Buddleia
© ARBNA

Robinier faux acacia
© ARBNA

Ecrevisse américaine
© Lucane

- L'existence d'espèces exotiques envahissantes sur le site (Jussie, frelon asiatique, Buddleia ou arbre à papillon, robinier faux acacia, écrevisse américaine, etc) qu'il faudra éliminer avant d'engager d'autres actions.
- Le passage d'espèces qui fréquentent le site la nuit lorsqu'il est fermé et que les salariés ne sont pas présents. Certaines espèces peuvent être discrètes, et identifier le passage de petite faune sur le site via des caméras infrarouge peut constituer un formidable moyen de sensibilisation des salariés.

Pour compléter cet état des lieux, il est enfin nécessaire de répertorier les impacts sur le vivant des activités de l'entreprise sur site et identifier les potentiels points d'amélioration : nuisances sonores, pollution lumineuse, modes de gestion des espaces verts, pollutions chimiques, etc.

Identifier des actions simples à mettre en œuvre en impliquant les salariés

Quelles que soient les actions à mettre en place, il est essentiel d'être accompagné dans sa démarche par un professionnel de la biodiversité (Bureau d'étude de génie écologique, association de protection de la nature) qui pourra aiguiller vers les bonnes actions en fonction du diagnostic pour éviter les erreurs.

Exemples d'actions :

- Créer des habitats naturels fonctionnels favorisant le gîte, le couvert, permettant aux espèces d'assurer l'ensemble de leur cycle de vie.** Si le choix est fait d'installer des abris artificiels, il est nécessaire de diversifier ces abris, pour multiplier les chances d'accueillir des espèces différentes et de privilégier les meilleures conditions pour les installer. Un nichoir installé trop bas et plein nord n'aura que très peu de chance d'être occupé.
- Utiliser les Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour la gestion des eaux en privilégiant par exemple les noues aux canalisations classiques.** Au-delà d'être plus vertueuses pour la biodiversité et de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, les SfN sont en général plus rentables que les solutions dites grises. Le Centre de ressource sur le [Life Artisan](#) sur le déploiement de solutions fondées sur la nature en lien avec l'adaptation au changement climatique propose des idées d'applications et des coûts.
- Adopter des modes de gestion des espaces verts adaptés :** privilégier la fauche tardive aux pelouses parfaitement taillées en favorisant des zones tondues pour permettre aux salariés de cheminer au milieu des espaces.
- Privilégier la non-action à l'intervention humaine** peut parfois être la meilleure solution pour les espèces.
- Conserver les branchages issus de la taille** de certaines haies ou laisser un tronc d'arbre mort feront toujours un meilleur habitat d'accueil pour les hérissons ou les insectes que des abris ou hôtels à insectes fabriqués par la main de l'homme.



© Eodd Ingénieurs Conseils



© G.Meynardie

- **Planter des haies avec une palette végétale sélectionnée en privilégiant les essences locales mieux adaptées** au climat, sol et conditions de vie que des espèces importées. Il conviendra également d'être vigilants sur les essences très allergènes, afin de ne pas nuire à la santé des salariés et des visiteurs du site. Planter des haies est une action simple mais peut être également très facile à mettre en place avec ses salariés.
- **Favoriser les zones de passage pour la petite faune**, par exemple sous ou à travers les grillages pour les hérissons.
- **Préserver les sols et leur rendre leur rôle majeur en conservant les zones non imperméabilisées et en désimperméabilisant les surfaces qui peuvent l'être.** La qualité agronomique du sol est nécessaire pour les bonnes conditions de développement des espèces végétales. Il doit

être aéré, non compacté et riche en bactéries, microrrhizes, insectes et vers qui assurent sa qualité et sa richesse en matière organique. Un bon sol est un sol vivant !

- **En ce qui concerne les travaux plus lourds, comme la création d'une mare ou d'un cours d'eau, privilégier le génie écologique* au BTP classique.** Ces professionnels sauront utiliser les bons outillages pour éviter de compacter les sols et sauront identifier les espèces présentes dans le milieu.
- **Veiller à éliminer les sources d'impact et de nuisances potentielles** comme par exemple les lumières la nuit, l'usage de pesticides ou l'installation d'infrastructures fragmentant les espaces (grillages, barrière).

Dans tous les cas, pour agir sur son foncier il est fondamental d'être accompagné par des experts dans l'état des lieux, la mise en place d'actions mais aussi dans le suivi régulier de l'évolution du site pour identifier les bénéfices sur la biodiversité.

** Définition du Génie écologique : Ensemble des connaissances scientifiques, des techniques et des pratiques qui prend en compte les mécanismes écologiques, appliqué à la gestion de ressources, à la conception et à la réalisation d'aménagements ou d'équipements, et qui est propre à assurer la protection de l'environnement (Journal officiel, 2015)*

Focus outil

Solutions fondées sur la Nature

L'UICN définit les solutions fondées sur la nature comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

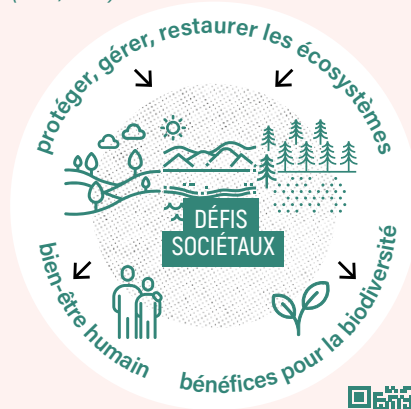
3 types d'actions :

- La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique
- L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines
- La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes.

Elles reposent sur le **Standard mondial de l'UICN qui garantit leur cohérence et leur pertinence et qui repose sur 8 critères :**

- Répondre efficacement à des défis de la société
- La conception d'une SfN est une question d'échelle
- Procurer des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité des écosystèmes
- Être économiquement viables
- Reposer sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants
- Trouver un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal(aux) et la prestation continue d'avantages multiples
- Être gérées de façon adaptative, sur la base de données probantes
- Être durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié.

On peut également parler de **Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)**. Celles-ci visent à favoriser la conservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques ciblés sur les impacts des changements climatiques permettant à nos sociétés d'être plus résilientes face à ces enjeux. (OFB, 2021)



 **Standard mondial de l'UICN**



*** Témoignage

Retour d'expérience régional - Darwin Évolution Cécile Espinosa (Chargée de projet urbanisme)



Darwin Évolution est la société qui réhabilite des bâtiments en friches pour créer de nouvelles activités tertiaires, commerciales et associatives relevant de l'économie verte, créative, sociale et solidaire (Restauration, Événementiel, Commerce et artisanat, Mécénat et engagement). Le site principal est l'écosystème Darwin qui se situe sur l'ancienne caserne Niel mais d'autres sites se développent ou sont en projet.

Faire plus avec moins et mieux avec peu

La démarche vise à réduire à son maximum l'empreinte écologique du lieu. Pour cela de nombreuses actions sont mises en place comme par exemple :

- Privilégier la réhabilitation et la rénovation à la construction neuve.
- Veiller à une multifonctionnalité du site pour optimiser son utilisation en mutualisant les espaces, en diversifiant les activités et en étendant les plages horaires d'utilisation.
- Favoriser l'utilisation de matériaux recyclés et de mobiliers d'occasion.
- Utiliser une énergie renouvelable.
- Collecter les urines pour les orienter vers une filière de transformation en engrais et privilégier les toilettes sèches lors des événements pour économiser la ressource en eau.
- Sensibiliser les visiteurs, les utilisateurs du site et les salariés à travers des conférences, des meetings, etc. Conscientisation des visiteurs et personnes qui fréquentent le site au quotidien.
- Inciter à des moyens de mobilité douce en particulier à l'utilisation du vélo.

Sur le volet biodiversité, les actions sont mises en place à différents niveaux :

- Pas d'artificialisation des sols sur les sites de Darwin et désimperméabilisation de certaines zones dans la mesure du possible.
- Privilégier l'agriculture Bio, locale et majoritairement végétarienne dans le restaurant.
- Inventaire faune-flore sur les sites avec des écologues pour identifier les espèces présentes et notamment les espèces exotiques envahissantes.
- Préservation des berges de la Garonne sur les sites dont Darwin est propriétaire sur la rive droite.
- Adopter une vision plus poétique et moins militante de la nature pour faire passer le message auprès des salariés et mettre en place des actions à moindre impact mais qui sont nécessaires pour les embarquer.

Dans le cadre de l'opération pilote, une action spécifique est en cours de mise en œuvre sur le site de Camicas à Arcachon, situé au cœur d'une forêt patrimoniale sur une ancienne friche. Au-delà des actions sur le bâtiment, il a été décidé de récolter les graines de cette forêt pour mettre en place un conservatoire de graines locales.

6

Évaluer et valoriser ses actions

Si réaliser un diagnostic est indispensable dans le cadre de sa stratégie biodiversité, que ce soit pour faire l'inventaire des dépendances et des impacts de son entreprise, mais aussi avant d'envisager des actions sur son foncier, il est aussi nécessaire d'évaluer ses actions pour pouvoir analyser leur pertinence et éventuellement les valoriser.

L'importance des indicateurs chiffrés

En effet, comment démontrer dans le cadre de son reporting RSE que des actions ambitieuses ont été mises en œuvre sans indicateur pour évaluer leur réalisation ? La communication environnementale doit s'appuyer sur des éléments chiffrés et vérifiables pour montrer la véracité des affirmations car sans ces éléments, l'entreprise risque d'être accusée de greenwashing.

Comment évaluer ses actions sur le foncier ou sur sa chaîne de valeur si on ne dispose ni d'état des lieux de départ, ni d'un suivi régulier de l'évolution des espèces sur son foncier ou de sa démarche d'achats responsables ou de production ?

Ce sont ces éléments chiffrés qui permettront de bien évaluer la réussite des actions et de les valoriser, soit à travers des actions de communication, soit dans le cadre de labels ou de certifications. Le travail avec le vivant implique l'impossibilité à garantir les résultats d'actions ou aménagements menés en faveur d'une ou plusieurs espèces. Il faudra donc mettre en place des suivis au cours du temps en respectant la phénologie des espèces par rapport au climat et aux saisons : hibernation, nidification, migration, etc.

Si dans le cadre d'une démarche carbone, il existe une métrique générique — La tonne de Carbone — ce n'est pas le cas pour la biodiversité qui présente une multitude de facettes et de points d'entrée. Il n'est pas possible de tout mesurer et il est donc pertinent de définir des indicateurs qui

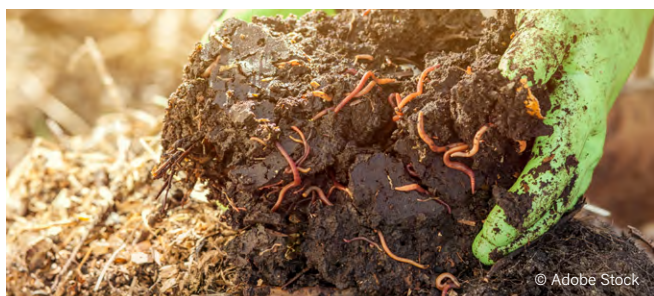
dépendent du plan d'actions (nombre de nouvelles espèces installées sur une zone restaurée, surfaces renaturées, évolution de populations d'espèces ciblées, pourcentage de réduction du recours à une matière première, taux de matériaux recyclés, nombre d'actions de sensibilisation menées avec les salariés, etc.)

En matière de suivi des résultats d'une démarche sur son foncier, c'est la répétitivité de la mesure qui fera la qualité des données recueillies. Il est en effet très peu pertinent de ne faire qu'un inventaire complet tous les 15 ans, et il sera préférable de mesurer des paramètres ciblés et simples chaque année. Par exemple, il est beaucoup plus simple d'un point de vue méthodologique de suivre l'évolution des populations d'oiseaux sur le site chaque année que celles des chauves-souris.



D'un point de vue faisabilité technique et financière, il existe des indicateurs simples issus des démarches participatives qui peuvent être utilisées en impliquant les salariés. Ces outils sont très cadrés et solides même si gratuits et peuvent permettre de réaliser des comparaisons à l'échelle territoriale et nationale. Globalement en termes d'indicateurs, le plus pertinent sera d'évaluer la biodiversité positive par rapport à une situation de référence, les indicateurs permettent d'évaluer s'il est possible d'observer plus d'espèces et plus d'individus d'une même espèce.

Il existe tous types d'indicateurs selon les informations souhaitées. Certains indicateurs très ciblés permettront par exemple d'évaluer la biodiversité du sol et donc sa bonne qualité agronomique. Cela est réalisé par exemple par l'évaluation en richesse spécifique dans les sols et en abondance des vers de terre, des collemboles ou de la biomasse microbienne entre autres.



Il existe également des indicateurs à toutes les échelles avec des protocoles propres à l'entreprise qui peuvent être déployés avec des bureaux d'études ou des associations et qui peuvent permettre d'aboutir à des démarches de labellisation (Effinature, Biodiversity®) sur la partie foncier.

Des labels pour valoriser sa démarche

D'autres types de reconnaissances permettent de valoriser l'actions globale de l'entreprise sur la biodiversité, sur le foncier mais aussi sur l'ensemble de la stratégie biodiversité de l'entreprise. À l'échelle nationale, il existe le dispositif « Entreprises Engagées pour la Nature » (voir encadré p.18) et à l'échelle régionale un système de labellisation des projets a été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2023-2032 (voir encadré).

Labellisation SRB Nouvelle-Aquitaine



L'État (OFB) et la Région Nouvelle-Aquitaine pilotent la nouvelle Stratégie Régionale pour la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine mise en œuvre par l'Agence Régionale de la Biodiversité.

Co-construite avec l'ensemble des acteurs de la Région, elle a été élaborée en cohérence avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et les autres dispositifs régionaux (Néo Terra, Ecobiose, SRADDET).

La démarche de labellisation prévoit de valoriser tous les acteurs volontaires en leur permettant de gagner en visibilité à travers des actions de communication et de rejoindre un réseau d'acteurs impliqués sur les mêmes sujets.

Le label SRB valorise une démarche de fond et un potentiel de progression.

Les projets éligibles doivent répondre aux critères suivants :

- **Pertinence** : les actions répondent aux enjeux et aux objectifs de la SRB
- **Ambitieux** : le projet ou le plan d'action a des impacts positifs significatifs, l'exigence va au delà de la réglementation, la démarche opérationnelle est transposable, innovante et/ou originale.
- **Partenarial** : le projet est multi-acteurs, inclusif et/ou répond à plusieurs défis sociétaux
- **Mesurable** : des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi-évaluation permettent une amélioration continue.

À noter que les projets soutenus dans le cadre de l'Appel à Projet Régional Nature et Transitions sont automatiquement labellisés sans démarche complémentaire.

➔ srb.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Entreprises Engagées pour la Nature



Le programme « Entreprises engagées pour la nature » a pour ambition de faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions volontaires d'entreprises visant à réduire leurs pressions et impacts directs ou indirects sur la biodiversité. Il ne s'agit pas d'un label proprement dit mais plutôt d'une reconnaissance pour l'engagement de l'entreprise.

Le programme vise également à constituer et animer des communautés d'acteurs qui peuvent ainsi partager leur expérience et leurs questionnements. Il est décliné à destination des collectivités avec « Territoires Engagés pour la Nature » et les têtes de réseau avec « Partenaires Engagés pour la Nature ».

Porté par l'OFB au niveau national, ce programme concerne toutes les entreprises françaises quels que soient leurs taille, secteur d'activité et niveau de maturité sur les sujets en lien avec la biodiversité.

En Région Nouvelle-Aquitaine, il est animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

Pour candidater et être reconnue « Entreprise Engagée pour la Nature », l'entreprise devra :

- Signer les 10 engagements au plus haut niveau de l'entreprise
- Déposer un plan d'actions dans l'année qui suit avec au minimum 2 actions planifiées dont au moins une qui concerne le cœur de métiers de l'entreprise c'est-à-dire ses activités et sa chaîne de valeur.

engagespourlanature.ofb.fr/entreprises



*** Témoignage



Heidelberg Materials est producteur de matériaux de construction (ciment, granulat et béton) et GSM représente l'activité Granulat pour le Sud-Ouest. Les activités du groupe et de l'entreprise sont tournées essentiellement vers l'extraction de matériaux qui implique un impact important sur la biodiversité. Les carrières sont donc investis historiquement dans des actions de restauration et de renaturation et s'intéressent à la biodiversité depuis des années.

Retour d'expérience régional - GSM Sud-Ouest (Groupe Heidelberg) Grégoire Bex

Le système de labellisation UNICEM Entreprise Engagée a été mis en place avec la profession des carrières depuis 30 ans. Cette démarche permet aux carrières, dans un cadre volontaire, de faire évaluer tous les 3 ans leurs pratiques (biodiversité, impacts paysagers, nuisances) par un organisme indépendant, selon une charte environnement qui s'appuie sur un système de notation et dans le cadre d'un objectif d'amélioration continue.

En parallèle, GSM SO valorise ses actions en partageant au maximum ses retours d'expériences avec les salariés mais aussi les parties prenantes (élus, riverains) pour faire connaître la profession et les actions menées en faveur de la biodiversité. Par exemple, des portes ouvertes en collaboration avec Charente Nature ont été organisées avec les scolaires. Les observations d'espèces emblématiques comme le faucon pèlerin qui affectionne les carrières pour nicher, mais aussi les espèces communes qui constituent la biodiversité ordinaire ou les espèces exotiques envahissantes contribuent à faire

mieux connaître le vivant et mieux comprendre les actions de restaurations menées par l'entreprise et les enjeux.

Dans le cadre de ces actions, les salariés sont les premiers impliqués et demandent à être formés sur des sujets précis comme les espèces pionnières pour être en capacité de les reconnaître sur les sites et de mettre en place des actions pour ne pas les impacter. Par exemple, une espèce d'hirondelles (les hirondelles de rivage), utilisait les tas de sable pour nicher et les activités de la carrière les impactaient. Les salariés sont désormais en capacité de les reconnaître à leur arrivée et ils laissent un tas de sable à leur disposition pendant cette période.



Synthèse

La biodiversité dans la stratégie de l'entreprise en 10 points

- 1 Des actions peuvent être mises en œuvre par toutes les entreprises** quels que soient leur taille, leur activité et leurs moyens.
- 2 Intégrer la biodiversité en entreprise c'est travailler sur 3 niveaux en même temps** : la stratégie, la chaîne de valeur et le foncier.
- 3 Réaliser un diagnostic** est la première étape préalable à toute action pour identifier ses dépendances, opportunités et impacts sur le volet stratégique et chaîne de valeur et pour réaliser un inventaire de ce qui existe sur le site.
- 4 La biodiversité est un sujet complexe, il est nécessaire d'être accompagné par des professionnels** à chaque étape de la démarche.
- 5 Toutes les parties prenantes doivent être impliquées** pour une démarche réussie : la gouvernance, les salariés, les fournisseurs, les partenaires et le territoire.
- 6 Garder à l'esprit qu'il n'existe pas d'action type universelle** à mettre en place sur son foncier et qui fonctionne dans toutes les situations.
- 7 Être patient** pour voir les résultats de ses efforts : la nature demande du temps.
- 8 Avant de communiquer sur une démarche de biodiversité, il est nécessaire d'évaluer les actions** avec des indicateurs mesurables pour éviter le greenwashing.
- 9 S'appuyer sur des réseaux** d'acteurs régionaux et nationaux pour challenger ses actions, bénéficier de retours d'expériences et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
- 10 Voir la biodiversité comme un levier d'actions** qui complète sa démarche environnementale et climat et non comme un sujet à part.

Pour aller plus loin



Soltena – La filière Biodiversité



Soltena – Opération pilote « Entreprise et biodiversité : un duo florissant »



ARB NA – Entreprise et Biodiversité



LPO – Mooc Entreprises et Biodiversité



UICN – Entreprises et biodiversité



ERC – La communauté Nouvelle-Aquitaine



IPBES – Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques
Résumé à l'intention des décideurs



WWF – Rapport Planète vivante 2022



OFB – Les bonnes pratiques foncières : Aménager et gérer ses sites d'activité





BIODIVERSITÉ

CAHIER
TECHNIQUE

Octobre 2024

RÉALISÉ EN LIEN AVEC
LA JOURNÉE TECHNIQUE
DU 19 OCTOBRE 2023

Conception : O tempora
Imprimé avec encres végétales
sur papier recyclé

Un partenariat étroit en faveur de la biodiversité en entreprise

Aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Office Français de la biodiversité, Soltena accompagne la structuration de la filière biodiversité en promouvant les dispositifs régionaux et nationaux, en valorisant les expertises et les savoir-faire régionaux et accompagne le développement de l'approche « Biodiversité et entreprises » en co-pilotant avec l'ARB NA ce volet de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.



Cette étroite collaboration s'illustre notamment par l'opération pilote « entreprise et Biodiversité, un duo florissant » expérimentation d'accompagnement des entreprises régionales sur la biodiversité, initiée en 2022.

Ce cahier technique a été réalisé grâce à l'expertise et aux témoignages des intervenants qui ont participé à la Journée Technique du 19 octobre 2023 : Apesa, Aramis Group, Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, Biotope, CDC Biodiversité, Cerag, Darwin Evolution, Discac, Encis Environnement, Eodd Ingénieurs Conseils, Fleur de Sol, GSM Sud-Ouest (Heidelberg), Lucane, Office Français de la Biodiversité, Oxao, Région Nouvelle-Aquitaine, Think Plus et Vertigo Lab.

Merci à Gilles Boeuf pour son intervention inspirante.

Rédaction : Valérie Houmeau
Comité de relecture : Marie Kerouedan, Estelle Régnier, Guillaume Lacour, Nicolas Lignie, Clémence Tintignac, Léo Jeandeau